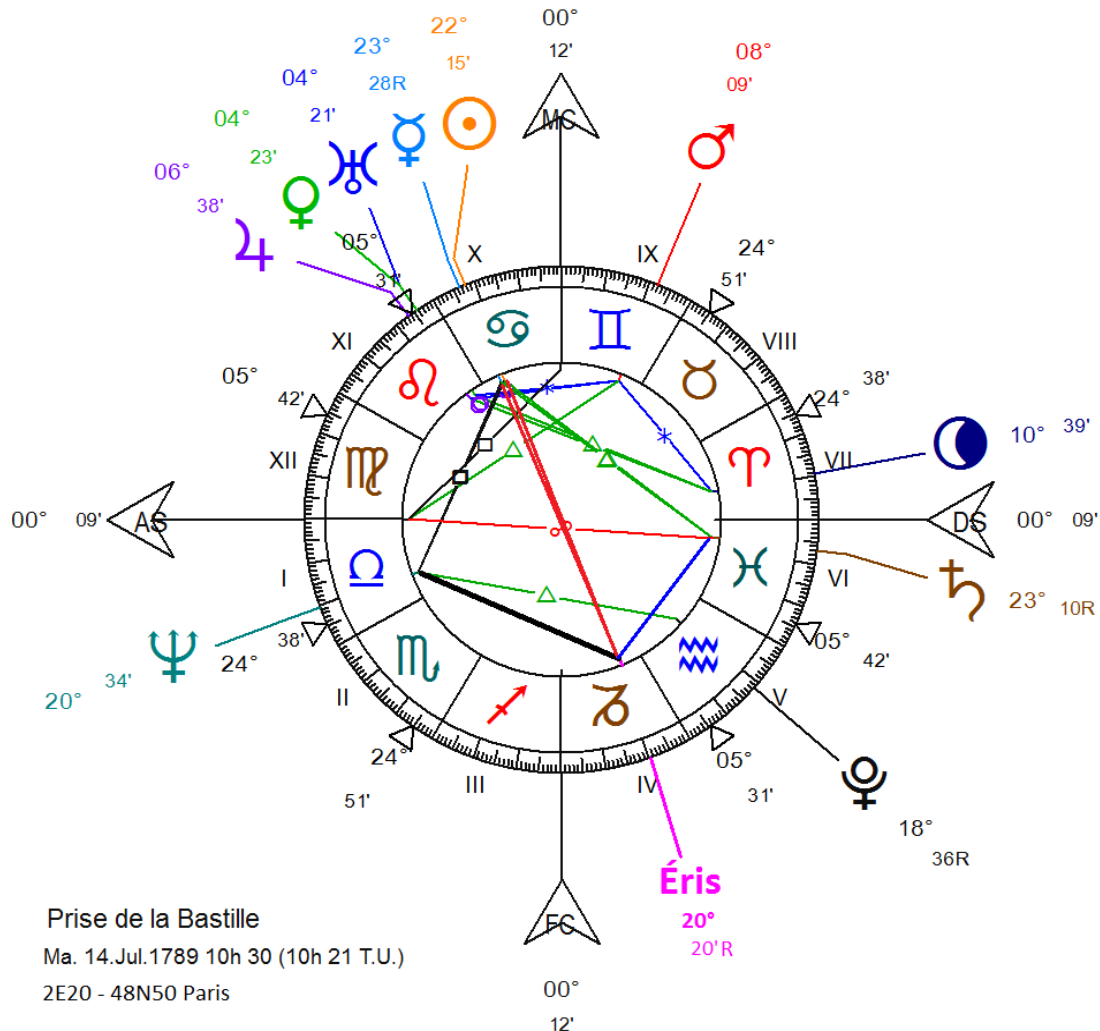


## ÉRIS en Capricorne et la prise de la BASTILLE



### Analyse astrale « Prise de la Bastille »

**Éris 20° 20'R Capricorne** (les grands bâtiments) est en :

- . **Carré exact à Neptune 20° 34' Balance** (Éris maître) ; carré débutant au moment de « affaire du collier de la reine » ...
- . **Sextile à Saturne 23° 10'R Poissons** qui était en conjonction à Éris en Capricorne au moment de « affaire du collier de la reine » (11 août 1784) ...
- . **Opposition à la conjonction Soleil 22° 15'-Mercure 23° 25'R Cancer**, le roi et son entourage familial.

Le **14 juillet 1789**, les Parisiens, exaspérés par la crise économique, l'instabilité gouvernementale et redoutant l'arrivée de troupes autour de Paris, prennent d'assaut **la Bastille** (vers 10 h 30), accélérant ainsi le processus révolutionnaire initié par les députés, en faisant plier un symbole de l'absolutisme royal.

En effet, le 17 juillet, le roi, venu à l'hôtel de ville de Paris entériner les nouvelles institutions parisiennes nées de la prise de la Bastille, accepte de porter la cocarde tricolore : le blanc, la couleur royale, entouré des deux couleurs de la garde municipale de Paris, le bleu et le rouge.

Cette association de couleurs préfigure le drapeau tricolore qui sera utilisé à partir de 1794 pour symboliser la république.

À la fin du mois de juillet 1789, les campagnes sont agitées par **la Grande Peur**, une révolte contre les droits féodaux. Pour mettre fin à l'agitation les députés votent dans la nuit du 4 août 1789, **l'abolition des privilèges et des droits féodaux**.



Même si ces derniers sont déclarés rachetables lors de la rédaction des décrets des 4, 6, 7, 8 et 11 août 1789, cette date marque la fin de l'Ancien Régime et le début d'une nouvelle société. La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** votée le 26 août 1789 en est l'acte de baptême. Ce texte reconnaît l'égalité des citoyens devant la loi, consacre la souveraineté nationale et légitime le droit à la résistance à l'oppression.

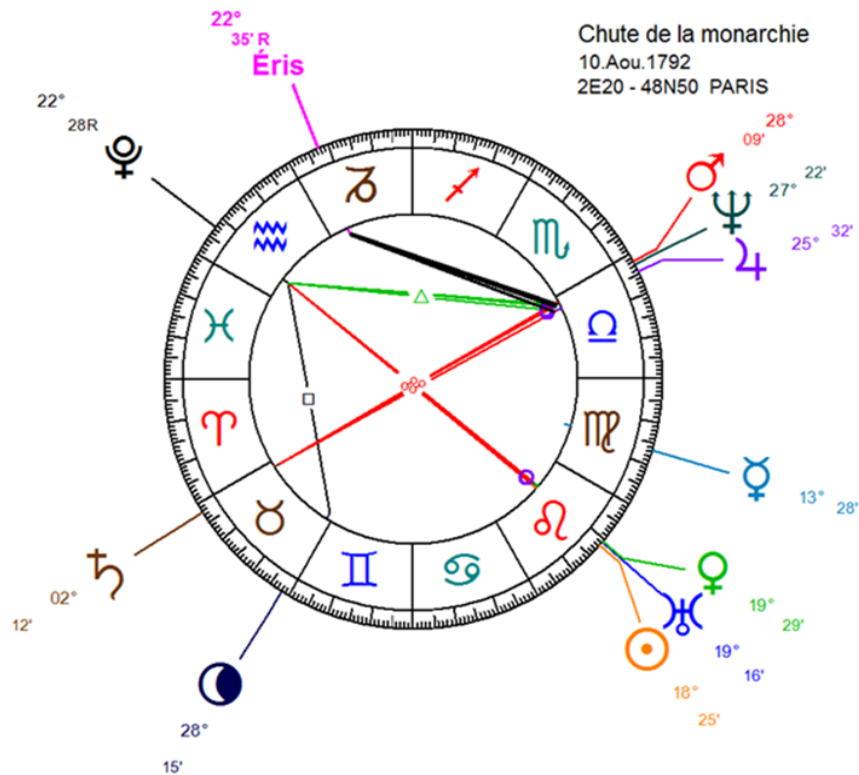
Avec le retour forcé du roi à Paris les 5 et 6 octobre 1789, la Révolution semble avoir atteint ses buts : faire naître une monarchie parlementaire en rabaisant le prestige du roi et en restreignant ses pouvoirs. Le 14 juillet 1790, un an après la prise de la Bastille, la **fête de la Fédération** célèbre, sur le Champ-de-Mars à Paris, la réconciliation nationale et l'unité de tous les Français.

La mémoire de ces deux dates a conduit à adopter, en 1880, la date du 14 juillet comme fête nationale de la République française.

L'abolition des privilèges et de la féodalité pousse les constituants, pétris de rationalisme et des idées de Lumières, à réorganiser la France pour lui donner l'unité qui lui faisait défaut. L'assemblée décide de supprimer l'enchevêtrement des anciennes circonscriptions administratives et, le 15 janvier 1790, de créer une circonscription administrative unique pour la justice, l'administration, la religion, la collecte des impôts, gérant la chose publique de manière très décentralisée. Il s'agit des 83 premiers départements, administrés par des conseils de département élus et divisés eux-mêmes en districts, en cantons et en communes. La suppression des douanes intérieures, la décision de créer de nouvelles unités de poids et mesures basées sur le **système décimal**, et valables dans toute la France, la rédaction de codes unifiant le droit à l'échelle nationale, **l'égalité en droit** pour les protestants et les juifs sont autant d'initiatives propres à consolider l'unité nationale à mettre au crédit des Constituants. La suppression des corporations par le **décret d'Allarde** et l'interdiction des rassemblements paysans et ouvriers par la **loi Le Chapelier** en 1791 participent de ce désir d'unité, mais entraînent à long terme une faiblesse des corps intermédiaires, notamment des syndicats. L'affaire des princes possessionnés d'Alsace (qui avaient conservé des fiefs enclavés en France, notamment après les annexions sous Louis XIV), de l'annexion d'Avignon et du Comtat Venaissin en 1790 permet aussi de poser un nouveau principe du droit international, le **droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**.

Par contre, la réorganisation du clergé catholique sans l'autorisation de la papauté suscite une profonde division dans le royaume. La **constitution civile du clergé** votée le 12 juillet 1790 transforme les évêques et les curés en fonctionnaires élus et devant prêter serment de fidélité à la Nation. Cette loi est condamnée par le pape, ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La France est alors divisée en deux : d'un côté le monde rural soutient plutôt les

prêtres réfractaires, ceux qui refusent de prêter serment pour continuer d'obéir au pape, de l'autre les citadins plutôt les jureurs, ceux qui acceptent le serment à la Nation. L'hostilité du roi et d'une immense majorité de la noblesse aux changements est un autre élément fondamental de division. De nombreux nobles émigrent, formant à la frontière allemande une armée d'émigrés prête à intervenir. Louis XVI louvoie, espère la guerre et une défaite française pour retrouver son pouvoir absolu. Celle-ci est déclarée le 20 avril 1792 par la toute nouvelle assemblée législative issue de la Constitution de 1791, la première jamais votée en France. Cependant les défaites des premiers combats et l'invasion du territoire national ont pour conséquence la **chute de la monarchie le 10 août 1792**.



**Remarque astrale** « Chute de la monarchie, 10 août 1792 »

**Éris 22° 35'R Capricorne** est en :

. Carré à la conjonction **Jupiter 25° 32'-Neptune 27° 22'-Mars 28° 09' Balance** maîtrisé par Éris. Il avait été amorcé par le carré exact Saturne à Éris fin avril 1792.

. **Semi-sextille exact à Pluton 22° 28'R Verseau** dont la conjonction avec Éris en Sagittaire a vu naître le libéralisme. Il est de plus en opposition à la conjonction **Soleil 18° 25'-Uranus 19° 16'-Vénus 19° 29' Lion**, la monarchie.

La chute de la monarchie, le basculement de ce régime à la République sont clairs.

Le libéralisme va s'instaurer...

**Carmela Di Martine**  
Juillet 2019

#### Sources

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_XVI](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_XVI)

#### Icono

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le\\_Barbier\\_Dichiarazione\\_dei\\_diritti\\_dell'uomo.jpg#/media/Fichier:Le\\_Barbier\\_Dichiarazione\\_dei\\_diritti\\_dell'uomo.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le_Barbier_Dichiarazione_dei_diritti_dell'uomo.jpg#/media/Fichier:Le_Barbier_Dichiarazione_dei_diritti_dell'uomo.jpg)

**Cartes astrales d'après Aureas**